

Recrutement externe – Bureau du syndic Syndics-adjoints

Fonctions :

Sous l'autorité du Syndic, le titulaire du poste enquêtera sur des allégations d'inconduite professionnelle par les membres et veillera à l'observance par les ingénieurs des dispositions du *Code des professions*, de la *Loi sur les ingénieurs* et des règlements de l'Ordre.

Le titulaire analysera les informations provenant du public, des membres ou d'autres sources, alléguant de l'indiscipline professionnelle par un ou plusieurs membres. Il devra, après enquête pertinente, rendre une décision quant au dépôt ou non d'une plainte au Conseil de discipline et motiver ses décisions. Dans le cadre de sa mission principale de protection du public et en lien avec la réorganisation administrative du Bureau du syndic

Il sera responsable des recherches, démarches et entrevues requises, de la correspondance relative à ses décisions et des rapports pertinents aux enquêtes qui lui seront confiées. Le cas échéant, il assumera la préparation des dossiers pour l'audition disciplinaire consistant, entre autres, à établir la preuve de sa plainte, préparer les témoignages, choisir la jurisprudence pertinente, obtenir les expertises et recommander les sanctions. Ces activités se réalisent en collaboration avec le personnel du Bureau du syndic : secrétaire juridique, analyste, avocat.

Exigences :

- a) Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec.
- b) Avoir un minimum de 10 ans de pratique professionnelle.
- c) Posséder de bonnes connaissances des diverses disciplines et milieux de l'exercice de la profession.
- d) Être disponible pour des déplacements dans toute la province.
- e) Ne pas avoir fait l'objet d'une limitation de pratique ou de sanctions disciplinaires.

Qualités requises :

Facilité pour le travail d'équipe et les relations interpersonnelles, ouverture d'esprit, discernement, rigueur intellectuelle, esprit d'analyse et de synthèse, sens des priorités, souci du client et engagement professionnel. Maîtrise des communications écrites et verbales, en français et en anglais, et connaissance de la bureautique. Une formation en techniques d'enquêtes et d'entrevues sera un atout de même que la connaissance des législations et réglementations professionnelles concernant la profession d'ingénieur.

Classe d'emploi : XII

Échelle salariale au 1er avril 2010 : Entre 72 315 et 94 004 \$

Statut : poste régulier

Vous êtes priés d'adresser votre candidature, accompagnée d'un écrit sur vos motifs d'intérêt pour le poste et d'un curriculum vitae complet à l'adresse électronique suivante : cv@oiq.qc.ca
ou à

Mme Francine Beauchamp,
Coordonnatrice aux ressources humaines
Ordre des ingénieurs du Québec
1100 rue De La Gauchetière Ouest, bureau 350
Montréal (Québec) H3B 2S2

L'Ordre des ingénieurs du Québec souscrit pleinement aux principes de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*.
Veuillez noter que seules les personnes convoquées en entrevue recevront un accusé de réception.